

FRANCE LOISIRS veut rassurer

Un client de **FRANCE LOISIRS** s'était inquiété auprès du service clients de la dégradation financière de cette société : une perte de 22,7 millions d'euros en 2014, une autre de 11,7 millions d'euros en 2015.

Sandrine DIERS, directrice Relation clients, lui répond en décembre 2016 :
« Vous manifestez votre inquiétude suite à votre lecture de certains articles relatifs au Club sur internet et nous tenons à vous rassurer sur l'amélioration de notre santé financière. En effet, nos diverses actions entreprises commencent à porter leurs fruits et nous nous en réjouissons.

De plus, nous pouvons vous assurer que nous avons de très beaux projets en cours qui vous seront dévoilés au fil de l'eau au cours des prochains mois. Tous nos membres sont, à votre image, fidèles et nous mettons tout en œuvre pour vous satisfaire pleinement. »

Dont acte.